



22 juin 2017

Communiqué de presse

A quand un seul et unique code postal pour Ornans ?

La création de la commune nouvelle d'Ornans, par la fusion entre Ornans et Bonnevaux-le-Prieuré, au 1^{er} janvier 2016, se révèle être une belle initiative à l'exception de la persistance de la dualité des codes postaux.

L'ancienne commune d'Ornans est identifiée sous le code postal 25290 et l'ancienne commune de Bonnevaux-le-Prieuré sous le code 25620. Devenant une seule et même commune au 1^{er} janvier 2016, les codes postaux auraient dû fusionner aussi pour n'en donner qu'un seul, 25290 Ornans.

En vue de cette fusion, le maire d'Ornans a demandé dès décembre 2015 aux instances de la Poste de faire le nécessaire pour unifier le code postal pour tous les habitants. Une demande qui a été réitérée en 2016 et en 2017 sans succès.

Dans un courrier de février 2016, le PDG de la Poste, Philippe Wahl indique « *Nous ne pouvons accéder à votre demande de code postal unique. (...) Nous avons pu constater par le passé combien une modification du code postal était lente et difficile à intégrer par la population* ». Or, la population de Bonnevaux-le-Prieuré réclame ce changement. « *Elle est excédée car elle ne reçoit plus les courriers ou avec beaucoup de retard, ce fût par exemple le cas pour certaines professions de foi lors des dernières élections de 2017* », souligne Jean-Maurice Boillon, maire délégué de Bonnevaux-le-Prieuré.

Sur les sites officiels et administratifs, la commune de Bonnevaux-le-Prieuré n'existe plus, le code postal 25620 n'est plus valide. Seul celui d'Ornans 25290 est reconnu mais les rues de Bonnevaux-le-Prieuré n'y sont pas intégrées.

Communiqué de presse

M. Wahl poursuit dans son courrier : « *Certaines communes disposent de plusieurs codes postaux sans que cela génère de difficultés particulières dans l'adressage des habitants* ». Or, sur le site de Bonnevaux-le-Prieuré, c'est justement cette différence de code postal qui génère des dysfonctionnements graves dans la distribution du courrier et des colis.

M. Wahl, toujours dans son courrier de février 2016 indique : « *La Poste intégrera sous peu les évolutions liées à la création de nouvelles communes, ce qui permettra la diffusion rapide de nouvelles adresses* ». Mais à ce jour, rien n'a été fait à Ornans et le mécontentement devient général.

« *C'est un comble, s'insurge le maire d'Ornans, Sylvain Ducret, nous sommes une seule et même commune avec deux codes postaux. Le système aurait dû anticiper et se mettre à jour, et ce dès décembre 2015 suite à nos courriers. C'est inacceptable, les habitants en pâtissent tous les jours. Un ancien slogan de la Poste disait : « Bougez avec la Poste, on a tous à y gagner » ; pour l'instant, je constate que la Poste ne bouge pas et qu'on y perd tous* ».

En 2017, on envoie des hommes durant 6 mois et plus dans l'Espace ou bien une caméra sur une comète à des milliards de km, comment est-il possible que la Poste ne puisse pas mettre à jour son système informatique, son référentiel de codes postaux ? Que faut-il faire pour être entendu ?

Contact presse : sandra.masson@ornans.fr (03 81 62 40 30)